



Tirage : 6700 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly



Editorial

Bâtiments La Renardière et Le Bambi « Ah, les jolies colonies de vacances... »

C'est le 7 juillet 1957 que le Conseil communal de Prilly acceptait une motion déposée par Monsieur le Conseiller Maurice Pradervand

face de 24'972 m², avec des bâtiments modernes et adaptés, répartis sur un site entièrement protégé bénéficiant du cadre idyllique des

et l'environnement, permettant aux enfants de se familiariser avec la vie communautaire, en dehors du cadre familial. De nombreux jeux, bricolages et excursions font également partie du programme de la semaine.

Et après une journée au grand air, la saine fatigue se manifestant, tout ce petit monde trouvera le sommeil réparateur dans les bras de Morphée, réparti par groupe de 4 dans des chambres accueillantes. Afin de rendre plus attractif nos séjours à la montagne et suite à plusieurs remarques de parents de nos colons, nous avons décidé cette année de modifier le programme des colonies.

En effet, nous organisons 5 séries de colonies **d'une semaine de**

5 jours, soit 2 en juillet, 2 en août et 1 en octobre. Alors, si vous avez entre 6 et 12 ans, que vous avez envie de faire la découverte d'un nouveau lieu en région de montagne pour y observer la faune et la flore, de faire du sport, de la marche, des jeux collectifs et des bricolages, de découvrir la solidarité et le partage de vie en groupe... lancez-vous et devenez un colon!

Dites à vos parents de vous inscrire de suite à la colonie de Prilly et vous verrez à votre retour à la maison, vous n'aurez cessé de répéter « Merci Papa, merci Maman, c'était méga super top! ».

Pierre-Alain Luy
Municipal



invitant la Municipalité à étudier la création d'une colonie de vacances. Le 25 septembre 1959, la Municipalité présentait au Conseil communal un préavis pour l'achat de la propriété de Plan-Sépey à La Barboleusaz sur la Commune de Gryon.

La propriété comprenait alors un grand chalet « Le Bambi », une maison sur un étage « La Renardière » et un bâtiment vétuste, dit « La Tour », qui fut démolie par la suite. Ce site était utilisé pour l'élevage de renards argentés. Le 30 novembre 1959, le Conseil communal acceptait l'achat de cette propriété et accordait à la Municipalité un crédit de CHF 175 000.-, soit environ CHF 7.-/m², bâtiments compris. C'est à l'été 1960 que la colonie a ouvert ses portes pour la première fois aux enfants de Prilly. Aujourd'hui c'est une grande propriété, située à une altitude de 1200 m et s'étendant sur une sur-

face de 24'972 m², avec des bâtiments modernes et adaptés, répartis sur un site entièrement protégé bénéficiant du cadre idyllique des

Alpes vaudoises en toile de fond. Utilisée toute l'année pour l'école à la montagne, et réservée pour les colonies pendant la période des vacances, elle fait le bonheur de tous ses utilisateurs!

Trois personnes y travaillent à plein temps:

- un intendant-concierge qui s'occupe de l'entretien des bâtiments et de la propriété;
- une cuisinière qui mitonne de bons petits plats pour nos colons et sert chaque jour une cuisine saine (à noter que nous avons obtenu le label « fourchette verte juniors »);
- un animateur qui encadre les colons, formé spécialement à cet effet, lequel est secondé par des moniteurs de 18 ans et plus se destinant à une profession scolaire ou parascolaire.

Des activités pratiquées sur le site, mais aussi hors site, sont axées principalement sur la nature

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

MAI 2011

GRANDE SALLE

- Dimanche 1^{er} mai :** Kermesse – Paroisse catholique du Bon Pasteur
Mercredi 25 : Petit déjeuner – Parents-Infos Prilly
Jedi 26 : Tablée, repas communautaire, dès 11 h 30
Samedi 28 : 7^e Vide grenier, par Prilly animation (079 548 85 96)

CASTELMONT

- Lundi 9 :** Séance du Conseil communal



La piscine couverte de Fontadel sera fermée au public à partir du **lundi 16 mai 2011** et pour **les sociétés** à partir du **vendredi 1^{er} juillet**. Elle ne rouvrira ses portes qu'en **janvier 2012 en raison de la réalisation de travaux de rénovation!**

Prochaine édition du Prill'héraut :
Textes pour le 29 avril – Parution le 20 mai

SERVICES COMMUNAUX



Piscine de la Fleur-de-Lys Saison 2011

Sentier de la Fleur-de-Lys 2 – 1008 Prilly
Tél. + fax: 021 625 15 66

Ouverture de la piscine et ses pelouses dès le mercredi 18 mai 2011 et ceci jusqu'au dimanche 4 septembre 2011 en fin de journée.

Les tarifs d'entrées demeurent inchangés par rapport à l'année dernière et comme d'habitude de nombreuses possibilités d'abonnements vous sont offertes à des prix très attractifs!

Nous réitérons cette année notre promotion et sommes à même de faire bénéficier les personnes domiciliées légalement sur le territoire de notre Commune d'un rabais de CHF 10.– sur chaque abonnement, pour autant que le ou les versements interviennent sans faute d'ici au vendredi 7 mai 2010 sur le CCP 10-293-7.

Au cas où vous seriez intéressés par notre offre, vous voudrez bien remplir le bulletin de souscription figurant ci-dessous.

ABONNEMENT DE SAISON

Prilly – Pully – Renens – Lausanne (Bellerive et Montchoisi) et piscines couvertes: Pully, Lausanne (Mon-Repos) selon leurs jours et heures d'ouverture, du mercredi 18 mai au lundi du Jeûne 19 septembre 2011

- | | | |
|--------------------------|--------------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> | ADULTE | CHF 120.– |
| <input type="checkbox"/> | ÉTUDIANT / APPRENTI / AVS / AI | CHF 80.– |
| <input type="checkbox"/> | ENFANT (6 à 16 ans révolus) | CHF 60.– |

ABONNEMENT ANNUEL

piscines d'été:

Prilly – Pully – Renens – Lausanne (Bellerive et Montchoisi) et piscines couvertes: Prilly (Fontadel) dès janvier 2012, Pully, Lausanne (Mon-Repos) selon leurs jours et heures d'ouverture.

- | | | |
|--------------------------|--------------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> | ADULTE | CHF 240.– |
| <input type="checkbox"/> | ÉTUDIANT / APPRENTI / AVS / AI | CHF 170.– |
| <input type="checkbox"/> | ENFANT (6 à 16 ans révolus) | CHF 115.– |

Les chiffres susmentionnés tiennent déjà compte du rabais préférentiel de CHF 10.–.

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

NPA / LOCALITÉ: _____

DATE DE NAISSANCE: _____

TÉL.: _____ E-MAIL: _____

DATE: _____ SIGNATURE: _____

Merci de bien vouloir cocher la case correspondant à votre choix, compléter le formulaire, régler le montant et joindre à votre envoi une photo passeport récente.

Pas besoin de photo pour tout renouvellement d'abonnement, celle-ci est désormais dans notre banque d'images!

Adresse: Commune de Prilly, Service des domaines, bâtiments et gérances, case postale 96, 1008 Prilly.

(Ne pas remplir)

Abonnement N°: _____ Délivré le: _____



La piscine couverte de Fontadel s'offre une remise à neuf technique

La piscine couverte de Fontadel, construite en 1974-1975, a été mise en fonction pour le bonheur des amateurs d'activités aquatiques en 1976.

Quelques travaux d'entretien courants ont bien été réalisés pendant les 20 premières années de son exploitation. Au fil des ans, toute l'installation technique de chauffage et de ventilation est devenue vétuste et surtout extrêmement gourmande en énergie.

Il a donc été décidé de procéder à une rénovation complète de ces installations, avec un projet en adéquation directe avec le processus « Cité de l'énergie ».

Ce chantier d'envergure – puisque la piscine sera totalement fermée du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011 – permettra en termes économiques, sociaux et environnementaux de réduire les frais d'exploitation, d'apporter un confort de travail pour le personnel en charge de la piscine et d'améliorer l'efficacité énergétique de celle-ci. La consommation étant en effet largement diminuée, l'impact sur notre climat sera fortement positif avec une économie prévue de 74 tonnes d'émission d'équivalent CO₂ par an.

Au final, une rénovation soucieuse de l'environnement et d'un coût économique maîtrisé!

Colin Jequier, Délégué à l'environnement

AVIS DE TRAVAUX

Le service des travaux informe la population prillérane que des travaux de réfection, chaussée et trottoir, à l'avenue de la Vallombreuse, seront entrepris du **9 mai au 29 juillet 2011**.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou d'événements fortuits, la durée du chantier est susceptible d'être prolongée.

Merci de votre compréhension.



Passeport vacances 2011

La vente du passeport vacances se déroulera du **mardi 3 au jeudi 5 mai, de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30** au Secrétariat municipal, route de Cossonay 40 (nouveau bâtiment situé à côté du Château).

Cette action s'adresse aux jeunes, nés du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 2002. Par leur inscription, ils ont la possibilité de participer à différentes activités et bénéficient du libre accès aux transports publics Mobilis, d'entrées au cinéma, piscines et musées.

Pour deux semaines d'activité, en juillet ou en août, le prix du passeport est de: CHF 45.–* pour le traditionnel et CHF 40.–* pour le 2^e enfant et suivants de la même famille CHF 25.–* pour le Farniente

* Cette année, la réduction du prix des passeports a pu se réaliser grâce à l'offre intéressante de Mobilis sur les transports publics.

Renseignements: Secrétariat municipal, tél. 021 622 72 02

Programme obligatoire à 300 m.

Au Stand de Vernand

Organisation: la Défense de Prilly.



Vendredi 20 mai, 14 h-18 h 30
Samedi 9 juillet, 8 h-12 h
Samedi 30 juillet, 8 h-12 h



Colonies de vacances 2011 dans notre propriété de Plan-Sépey sur Gryon/VD



Site privilégié, dans un cadre de verdure entre montagnes et forêts, sur une parcelle entièrement clôturée adaptée pour les petits et pour les grands !

Notre établissement est affilié et certifié « fourchette verte junior ».

Les camps, réservés aux enfants nés en 1999 jusqu'en 2004, se déroulent

- ⇒ du lundi 4 au vendredi 8 juillet 2011,
- ⇒ du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2011,
- ⇒ du lundi 1^{er} au vendredi 5 août 2011,
- ⇒ du lundi 8 au vendredi 12 août 2011,
- ⇒ du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2011.

Pour de plus amples renseignements, nous vous laissons le soin de consulter le site Internet de la commune www.prilly.ch/colonies et/ou de prendre contact avec le secrétariat du service des Domaines et Bâtiments au numéro 021 622 73 52.

INFO RÉGIONALE



SPORT - CULTURE - RENCONTRES Ça bouge à Malley!

Espace Malley

Deux spectacles d'un genre différent font faire vibrer les murs de Malley :

- Lundi 2 mai 2011, concert de Michel Sardou
- Samedi 7 mai 2011, spectacle de Laurent Gerra

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet www.espacemalley.ch pour connaître les prochains événements ou nous contacter par téléphone.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY
| Ch. du Viaduc 14 | 1008 Prilly | Tél. 021 620 65 00 |

Dans moins de 6 mois, la World Gymnaestrada Lausanne 2011 battra son plein

Un nouveau cap a été franchi : l'année de toutes les attentes pour la Ville de Lausanne et les organisateurs de la World Gymnaestrada Lausanne 2011 a débuté. En consacrant un timbre, la Poste a décidé de s'associer à cette manifestation qui promet de nous réserver des moments forts en émotions.

Du 10 au 16 juillet, Lausanne et ses environs se retrouveront dans un tourbillon d'euphorie en accueillant plus de 20 000 participants venant d'horizons culturels divers afin de partager leur passion commune.

Pour cette occasion, La Poste Suisse, et tout particulièrement l'entité philatélique, a décidé de s'associer à cette manifestation d'envergure internationale en émettant un timbre-poste spécial sur le thème de la gymnastique destiné à séduire les collectionneurs mais aussi un large public. Ce timbre créé par Dominique Rossier, d'une valeur de 85 centimes, est disponible depuis le 3 mars!



Nous vous rappelons que la billetterie est ouverte et que vous pouvez vous renseigner auprès des différents points de vente Ticketcorner ainsi que sur internet.

Pour mener à bien cette manifestation, nous sommes toujours à la recherche de volontaires. Pour en savoir plus et vous inscrire :

www.wg-2011.com/volontaires

Pour plus d'information: www.wg-2011.com

MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE

ACTUALITÉ CINÉMA :

La fille du puisatier

L'histoire se déroule en Provence. Nous sommes en 1939... Patricia, l'une des filles du puisatier Pascal Amoretti, fait la connaissance du bel aviateur Jacques Mazel. Entre les deux jeunes, c'est le coup de foudre. Mais comme la guerre éclate, les deux amoureux doivent mettre un terme brutal et cruel à leur liaison éphémère, car Jacques part combattre au front. Seulement, la belle affaire, Patricia se retrouve enceinte. Lorsqu'elle tente d'établir le contact, en compagnie de son père, avec les riches parents de son amant, les deux ingrats de bonne famille lui prêtent des intentions vénales et lui ferment leur porte. C'est l'heure de la grande lessive, comme le dirait Jacques Prévert. Mais le destin, même dans son caractère tragique, va donner un petit coup de pouce à la belle esseulée. Après que Patricia a enfanté un fils, Jacques est porté disparu, car son avion s'écrase en flammes derrière les lignes allemandes. La famille Mazel va alors chercher à se rapprocher de Patricia et de leur petit-fils, tout ce qu'il leur reste de leur cher enfant perdu...

Réalisé par Daniel Auteuil, avec Daniel Auteuil, Kad Merad, Sabine Azéma, Jean-Pierre Darroussin, Nicolas Duvauchelle et Astrid Bergès-Frisbey, ce film est un remake du célèbre long métrage de Marcel Pagnol qui a tourné cette histoire ancrée dans le terroir français pendant l'invasion allemande de juin 1940. Ainsi, ce drame mettant en scène la jeunesse dans ce qu'elle a de plus fougueux et romantique se retrouve imprégnée de l'actualité, cela bien au-delà des intentions du célèbre réalisateur. « Tout me touche dans cette histoire, souligne Daniel Auteuil. Avec Pagnol, on est dans le sentiment tout de suite. A chaque lecture, il vous cueille avec la même force. J'ai eu envie de me coltiner le texte, de jouer le rôle. »

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles **Cinéoile** à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante :

Qui est l'auteur de cette célèbre histoire ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **vendredi 6 mai 2011** :

- par **carte postale** à l'adresse suivante : **Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par **e-mail** à l'adresse suivante : greffe@prilly.ch

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

KERMESSE DU BON-PASTEUR

à la Grande salle de Prilly
samedi 30 avril dès 17 h 30 et dimanche 1^{er} mai dès 11 h

Samedi soir 18 h 30: raclette, restauration à choix
Dimanche 10 h: messe à la Grande salle
11 h: apéritif de Monsieur le Curé
Paroles de bienvenue du Conseil de paroisse
11 h 45: restauration / spécialités de notre maître queux

Animation musicale avec:

Samedi: Antonio D'Angélis et son accordéon
Dimanche: le Chœur mixte paroissial d'Autigny/Chérens

Ces deux jours, vous trouverez également les stands suivants:
Artisanat, brocante, roue de la fortune, pâtisserie, espace jeux pour les enfants

Le Comité de la kermesse et le Conseil de paroisse vous attendent nombreux à leur grande fête annuelle pour partager un moment d'amitié, de détente ou favoriser de nouvelles rencontres; ils se réjouissent de votre passage et vous souhaitent déjà une très cordiale bienvenue.



Assemblée générale 2011

Notre 51^e assemblée générale aura lieu **le mercredi 18 mai 2011 à 18 h 30** au sous-sol de la Grande Salle de Prilly.



Section de Prilly

Un enfant tombe, se blesse, mange du détergent, s'étouffe, etc.

Comment agissez-vous?

Savez-vous que faire?

Si la réponse est NON!



Venez donc suivre le cours «**urgence chez les petits enfants**» qui aura lieu à Prilly les 10, 12, 17 et 19 mai 2011 de 20 h à 22 h.

Tarif: CHF 140.- pour 8 heures de cours.

Inscriptions au tél. 0848 848 046 ou sur www.samaritains.com.

DIVERS

L'ambrosie: une menace pour la santé et l'environnement

L'ambrosie à feuille d'armoise est une adventice dont le pollen provoque de fortes allergies (rhume des foins, asthme, etc.) de fin juillet à début octobre. Elle pousse dans les friches, bords de route, plates-bandes, bords de champs et prairies extensives. Le Tessin et Genève sont particulièrement touchés. Dans le canton de Vaud l'ambrosie se rencontre surtout entre Gland et Morges (Rolle, Etoy, Buchillon) et dans la région de Cossonay. Toutefois toutes les régions sont concernées. A Prilly, elle a été observée dans quelques jardins familiaux.

Détermination – L'ambrosie a des feuilles très découpées, vert clair dessus et dessous (voir photo). La hauteur varie de 20 à 110 cm, parfois plus. Les inflorescences sont allongées, en forme d'épi. Les fleurs sont très petites et jaunes.

L'ambrosie est souvent confondue avec d'autres plantes et notamment l'armoise vulgaire. L'armoise vulgaire a la même forme de feuille que l'ambrosie, mais le dessous est blanchâtre.

Annnonce des foyers – L'annonce des foyers et la lutte sont obligatoires. Dans le canton de Vaud les foyers de plus de 20 plantes doivent être annoncés à l'administration communale ou à la Station de Protection des Plantes.

Lutte – Arracher les plantes à la main avec des gants et les jeter dans un sac poubelle aux ordures. Ne pas les mettre sur le compost. Si le foyer est trop grand, lutter avec des herbicides. Les produits à base de glyphosate (Roundup, etc.) ont une bonne efficacité sur des plantes de plus de 20 cm. Les herbicides pour gazon sont efficaces.

Une éradication n'est pas possible, mais une lutte systématique permet de maintenir la population d'ambrosie à un bas niveau qui ne provoque pas de problème de santé publique. La SPP remercie tous ceux qui participent activement à la lutte contre ce fléau végétal.

Renseignements: Station de Protection des Plantes à Moudon (tél. 021 995 34 99) ou consulter le site www.ambrosia.ch.



Les tiques

Virus et bactérie, protégez-vous!



La tique est un parasite qui se nourrit de sang. En Suisse, il existe une dizaine d'espèces, dont la plus répandue est *Ixodes ricinus*. C'est elle que l'on retrouve le plus fréquemment sur l'homme et les mammifères. Elle vit généralement en forêt et en lisière de forêt. Elle devient plus rare au dessus de 1'000 mètres d'altitude. La tique ne tombe pas des arbres mais vit au niveau du sol et de la végétation basse.

Le risque de piqûre est accru du printemps à l'automne.

Comment se protéger? En portant des chaussures fermées et des vêtements couvrants et ajustés au niveau des jambes, des bras et du cou. Des vêtements de couleur claire permettent de mieux repérer les tiques. Après chaque promenade, examiner soigneusement les vêtements et votre peau, contrôler également le cuir chevelu, particulièrement chez les enfants.

Que faire après une piqûre de tique?

Retirer entièrement la tique!

1. Eviter d'appliquer tout produit tel qu'éther, alcool, etc. Cela risque de faire régurgiter la tique et d'accroître le risque d'infection.
2. Tirer la tique progressivement, au plus près de la peau. Utiliser des pincettes fines.
3. Toujours désinfecter à l'alcool le point de piqûre après arrachage.

Quelles sont les maladies transmises par les tiques?

Certaines variétés de tiques peuvent provoquer des maladies graves, telles que «l'encéphalite à tiques» et la «borréliose ou maladie de Lyme». Les foyers naturels connus (régions d'endémie) sont très diversement répartis en Suisse; le Canton de Vaud est modérément touché. La vaccination contre l'encéphalite à tiques offre une excellente protection; renseignez-vous auprès de votre médecin!

Si vous voulez en savoir davantage, notamment sur les maladies précitées, **quelques brochures sont à votre disposition au Secrétariat municipal, à l'Office de la population, au Service social.**

Vous pouvez également consulter le site Internet www.sanimedia.ch.

